



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 113330

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la faible participation financière apportée par l'État au fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur privé par rapport au nombre des étudiants qui les fréquentent, d'autant qu'ils doivent en rendre une part sous forme d'impôt. Il lui demande quels aménagements peuvent être apportés pour améliorer cette situation qui témoigne d'une discrimination notoire envers les établissements qui concourent pleinement à la mission de service public à laquelle ils sont consacrés.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113330

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13130